



## DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE du 13 novembre 2018

**Madame la rectrice, mesdames et messieurs les membres du CTA**

**Notre intervention portera sur 7 points :** la loi « Pour l'école de la confiance », la réforme du lycée, le climat scolaire, le budget 2019 de l'éducation, le remplacement des infirmiers, l'avenir des CIO et la politique indemnitaire.

### **Loi « pour l'école de la confiance »**

« Il n'y aura pas de loi Blanquer et j'en serai fier ». Une année aura pourtant suffi à notre ministre pour qu'il fasse machine arrière et présente sa loi « Pour l'école de la confiance » en conseil supérieur de l'éducation le lundi 15 octobre dernier.

Si la raison initiale qui imposait l'étape législative est l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire, ce nouveau projet de loi s'avère être un véhicule législatif. Avec ses 24 articles, c'est bien par surprise que sont annoncées de multiples transformations du système éducatif.

**L'UNSA Éducation**, a dénoncé une nouvelle fois cette manière de procéder. Nous nous étonnons de cette volonté de confisquer le débat sur de réelles évolutions de l'école. Nous l'avons contesté nationalement en exigeant plus de considération à l'égard des personnels et avons décidé de ne pas prendre part au vote lors de la présentation de la loi au Conseil Supérieur de l'Éducation.

### **La réforme du lycée**

Une réforme pour mieux orienter, mieux réussir dans le supérieur, mieux insérer ?

Une réforme des filières ? Des représentations autour de ses filières ? Une réforme des pratiques ?

A **l'Unsa-Education** c'est un projet que nous portons, dans l'échange et la négociation, à tous les niveaux. Pour les élèves, nous défendons une réforme des filières, une réforme avec des choix plus largement ouverts que les séries actuelles, une réforme dans laquelle la filière S ne serait plus perçue comme la série des meilleurs élèves. Pour les enseignants, nous portons une réforme des pratiques accompagnée de formation et nous demandons de toute urgence du temps de concertation. Pour tous, nous revendiquons des moyens et nous nous opposons fermement aux suppressions de poste. A **l'Unsa-Education**, nous vous demandons une réforme dans la transparence, qui garantisse l'égalité territoriale, sans discrimination. Nous voulons des heures, nous voulons des postes, nous voulons offrir aux élèves la possibilité de vrais choix de formation et d'orientation. Nous voulons pour les collègues de vrais choix pédagogiques et pas des choix à l'économie, nous voulons une vraie réforme, une réforme qui réforme, une réforme pour la réussite de nos élèves, dans le respect des personnels, avec de réelles améliorations des conditions de travail !

## Le climat scolaire

La violence en milieu scolaire est un sujet aussi sensible que complexe. Pas nouveau, le phénomène vient de passer sous le feu des projecteurs médiatiques suite à l'agression d'une enseignante. Pour **l'UNSA Education**, plus qu'un état, une photographie, le climat scolaire est un phénomène dynamique «le résultat d'un processus complexe et mouvant» et ne peut se limiter à un arsenal de mesures sécuritaires au sein de l'école. Penser les questions d'éducation dont celle du quotidien dans les écoles, c'est penser la société dans son ensemble. Mixité, stabilisation des équipes, formation initiale et continue des personnels, travail. L'amélioration du climat scolaire est l'affaire de tous. Il nécessite une approche systémique et contextuelle reposant sur les différents facteurs qui le composent et l'expliquent.

## Budget de l'éducation pour 2019

Le budget 2019 de l'éducation nationale laisse paraître des lignes claires : dans le second degré, moins de postes et comme variable d'ajustement pour colmater les brèches, des heures supplémentaires que le ministre s'efforce de rendre alléchantes. **L'UNSA Education** condamne les 2600 suppressions de postes d'enseignants du second degré alors que les effectifs sont en hausse de 38 000 élèves au collège et de 8000 au lycée général et technologique. Une baisse des recrutements est également prévue avec 1450 emplois de stagiaires en moins pour la rentrée 2019. Un bien mauvais signal donné à une heure où le métier manque d'attractivité. Mauvaise nouvelle également s'agissant de celles et ceux, qui, au quotidien, contribuent au fonctionnement du système éducatif. Après les 200 postes de l'an dernier, ce sont 400 postes administratifs qui sont supprimés.

Pour protester contre ce budget, **l'UNSA Education**, a appelé avec d'autres fédérations à la journée de grève et de manifestations du **lundi 12 novembre**.

## Remplacement des infirmiers

**L'UNSA-Éducation**, avec le **SNIES-Unsa**, tirent la sonnette d'alarme à propos du non remplacement systématique des personnels infirmiers en cas d'absence, pour maladie en particulier. De nombreux établissements se retrouvent découverts de leur temps de présence infirmière, faute de budget pour recruter du personnel contractuel de remplacement. Ces moyens financiers indispensables ont probablement été affectés pour des missions importantes. Mais ils font gravement défaut pour la continuité de service au sein des EPLE, ainsi que dans les écoles où interviennent les personnels infirmiers en inter-dégré. Nous exigeons le remplacement systématique des personnels infirmiers absents, notamment pour les congés maladie et continuons de revendiquer la création de postes infirmiers titulaires sur zone de remplacement, formés et volontaires, afin de pallier à ce type de défaillances.

## **Avenir des CIO**

Les services d'orientations se trouvent actuellement dans un grand flou suite aux différents rapports en cour ou à venir, notamment le projet de suppression de 94 ETP au niveau national lié au transfert des missions d'orientation vers les régions. Cette situation non stabilisée a une incidence directe sur les personnels, générant beaucoup d'angoisse. Les personnels administratifs sont en première ligne si certains CIO sont amenés à être supprimés. D'où les interrogations de ceux-ci sur des mesures de carte scolaire, des demandes de mutations... Les directeurs de CIO sont aussi concernés au premier chef par ces suppressions. Quant aux Psy-EN EDO, c'est leurs missions qui sont dans le flou. En effet le changement de paradigme qui se met en place, à savoir le basculement sur les professeurs principaux de la dimension orientation, n'est pas apprécié de la même façon suivant les équipes et les établissements. Ici on attend : « un conseiller d'orientation et pas un psychologue, là se sera l'inverse... »

Tous ces questionnements sont sujets d'angoisse et de mal être dans les services, mal être que l'on constate au quotidien. Sur des territoires comme la Maurienne ou l'Ardèche, la géographie fait que la suppression des services rendrait impossible pour une partie de la population, en particulier les non scolarisés, l'accès à une information et un conseil en orientation.

**L'UNSA Education** réaffirme son opposition à la fermeture de CIO et aux suppressions de postes annoncées.

## **La politique indemnitaire 2018**

La revalorisation du RIFSEEP et la situation indemnitaire des personnels dans les académies sont deux thèmes de travail inscrits à l'agenda social 2019 du ministère de l'éducation nationale. Alors que se profile la réforme territoriale, **l'UNSA Education** a dénoncé les disparités parfois importantes et injustifiées entre académies et demande une nécessaire revalorisation des montants ainsi qu'une convergence indemnitaire nationale sinon régionale.

***Pour l'UNSA Education***

***Serge RAVEL***